

Comité départemental d'aviron de l'Ain CA du 29 Janvier 2021

Présents à la visioconférence :

COD01 : C. Calchera

ABHR : B. Andrieu/ A. Janin

ASPLA : L. Cagnin/ A. Cagnin

Rowing club de la vallée de l'Ain - Chambod : I. Meunier, E.Duc

Club Aquatique Parcieux Saône Vallée : B.Loisy/ S.Noël

Bellegarde : S. Neyron

Club Nautique Trevoux : M. Houdus

Nantua : A.Guiguitant

Serrières : A.S. Goudard

1 - Point financier

Total subventions : 12 768 €

Le compte de résultat 2020 : 13 821,50€

Résultat positif de 8549,20€.

L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, les prévisions de stages et de formation n'ont pas pu être réalisées.

Le prévisionnel 2021 a été rapidement évoqué. Il est mis en attente et à revoir.

Point sur les aides à la formation (suite à la réunion de bureau du 14/10/2020)

- ✓ **PSC1** : formations bloquées actuellement.

À leur reprise, elles seront remboursées sur la même base que précédemment, soit 40 €/repas et 20 € à la charge de chaque club.

- ✓ **Permis bateau et permis remorque** : le comité prend en charge la moitié de la somme, sous condition, pour ceux qui ne les ont pas faites, de faire la formation initiateur et/ou éducateur.

- ✓ **Formation initiateur et/ou éducateur** : pris en totalité par le comité, soit 55 € initiateur et 165 € éducateur.

Au club ABHR, quatre enseignants EPS sont inscrits en formation initiateur et deux d'entre font conjointement la formation éducateur. Ils sont licenciés au club.

- ✓ **Formations** :

- **Santé** : 300 €
- **Handi** : 273 €
- **Avifit** : 150 €

Elles seront prises à 50% par le comité.

Pour le professionnel, la formation est prise en charge par l'AFDAS.

✓ **Remboursement de frais pour les entraîneurs**

Il a été proposé que les entraîneurs soient rémunérés lors des déplacements en compétition, soit 20 €/h.

Les bénévoles seraient défrayés de leurs frais de déplacement.

Une réflexion sera faite sur les conditions de remboursement hébergement et repas.

Point sur les subventions à demander

Les demandes de subvention et le budget prévisionnel doivent être cohérents.

Pas de demande FDVA2, car la subvention a été accordée sur le budget 2019 - 2020.

2 - Remorque ergomètre et écrans

Pour le Département, Alexandre Cagnin a récupéré 18 rameurs ainsi que la remorque.

La remorque contient 8 rameurs de ligue neufs et les deux du comité (modèle D noir et écran PM5). Elle appartient à la ligue AuRA et elle est à disposition des 9 clubs de l'Ain, elle est actuellement stockée à Ste Julie, prochainement à Serrières.

Alex en assure la maintenance. Stéphane Neyron suggère de le rémunérer pour le suivi et l'entretien. Accord des personnes présentes.

La procédure pour réserver est mise en place sur le site du CDA01 (<https://aviron01.fr>).

Le club ABHR de Belley a acheté 3 ergos, ils sont disponibles à Ste Julie.

Le club ASPLA a acheté 5 ergos.

3 - Besoins de formation

Trois permis bateau à Chambod.

2^{ème} session PSC1 à envisager : 5 à 6 personnes à Bellegarde. Recenser le besoin dans chaque club.

1 permis EB pour l'ASPLA (remorque).

6 - Point sur la compétition

Réunion prévue par la commission « Communication avec les clubs » le 5 Février pour les organisateurs de compétition.

Arrêt des compétitions jusqu'à fin Avril.

7 - Évaluation de la perte d'adhérents

Environ 20% de perte d'adhérents suivant les clubs.

8 - Préparation de l'AG

Comptes présentés par I. Meunier.

Élection de 2 vérificateurs aux comptes à trouver : Jérémy Cagnin OK

Doit être licencié dans un club, mais pas au CA.

Information

La commission d'aide aux clubs de la ligue AuRA

Commission créée au sein de la ligue avec 9 personnes mandatées sur la région Auvergne Rhône Alpes, et qui vont rencontrer les clubs avec un questionnaire.
Bilan en Mars - Avril.

Mise en place de l'aide de Calvin Dailloux

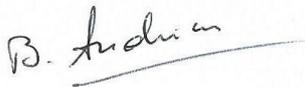
BPJEPS aviron, en formation Activités Pour Tous à Hauteville.
La ligue est son employeur sur le département de l'Ain.
3 clubs actuellement intéressés : Virignin, Chambod et Bellegarde.
Planning déjà établi avec ABHR sur l'année scolaire.
Encadrement des jeunes J 14 avec activités autres que l'aviron.
Disponible jusqu'à fin Juin. Congés en Août.
Fin de contrat fin Août.

Accompagnement des clubs

Le Fonds de solidarité des entreprises serait ouvert aux associations.
Une enveloppe de la ligue devrait arriver pour l'aide aux clubs.
Peut-être une aide de la FFA.

Fin de la réunion à 21h30.

La Secrétaire :
Brigitte ANDRIEU



Le Président :
Claude CALCHERA

